

# Note de service

DESTINATAIRE : Tous les médecins et professionnels du Nord de Lanaudière  
Tous les préleveurs

EXPÉDITEUR : Le service de biologie médicale du CHDL

DATE : Le 2019-08-15

OBJET : **Modification de la prise en charge de l'anti-gliadine**

---

Veillez prendre note que le CHUM a modifié sa prise en charge des demandes d'analyses de l'anticorps anti-gliadine et anti-transglutaminase.

Auparavant, toute demande de dosage intitulée « anti-gliadine » générait un dosage de l'anti-IgA et de l'anti-IgG. Le dosage de l'anti-IgA a été retiré du répertoire et n'est plus disponible. Les demandes de dosage de l'anti-gliadine sont désormais encodées comme étant des demandes de l'anticorps anti-transglutaminase (anti-tTg IgA). Tout échantillon ayant un résultat d'anti-tTg négatif accompagné d'une déficience en IgA sera automatiquement testé pour la présence d'anti-IgG.

Par conséquent, lorsqu'une prescription de l'analyse de l'anti-gliadine sera demandée au CHDL, le dosage de l'anticorps anti-transglutaminase ainsi que le groupe-test IMMUN (IgA, IgG et IgM) sera effectué pour déterminer la négativité de l'anti-tTg et la déficience ou non de l'anti-IgA. Ces analyses continuent d'être disponibles localement. Suite aux résultats et à l'interprétation des critères de sélection, l'envoi de l'échantillon au laboratoire du CHUM pourra être effectué pour le dosage de l'anti-IgG. Vous trouverez un tableau des valeurs de référence sous le lien Internet suivant :

[http://www.ciass-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/ciass\\_lanaudiere/Professionnels/Biologie\\_medicale\\_laboratoires/Biologie\\_medicale\\_Nord/Biochimie/Valeurs\\_de\\_reference\\_20190227.pdf](http://www.ciass-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/ciass_lanaudiere/Professionnels/Biologie_medicale_laboratoires/Biologie_medicale_Nord/Biochimie/Valeurs_de_reference_20190227.pdf)

Cordialement,



Chef par intérim Services de biologie médicale

Optilab LLL-CHDL

LAB-NOT-010-2019